

Le GUIDE



CARTE 10/25 ANS
VOSGES



LA VIE EN
VOSGES
le Département



Le GUIDE



CARTE 10/25 ANS
VOSGES

Jeunes et Parents



LA VIE EN
VOSGES
le Département



La Carte ZAP

200 € d'avantages dans différents secteurs d'activités de loisirs pour les jeunes des Vosges.

Pour bénéficier de la carte ZAP, il faut être âgés de 10 à 25 ans et être domicilié dans les VOSGES.

Pour bénéficier de la carte ZAP

- **S'inscrire sur le site web de la carte ZAP**
- **Renseigner les informations demandées**
- **Une fois le dossier complété régler par carte bancaire ou par chèques / espèces**

zap88.vosges.fr

Vous pouvez commander votre carte ZAP à compter du 1er septembre. Ses avantages seront utilisable jusqu'au 31 août de l'année suivante.



LA VIE EN
VOSGES
le Département



Les Avantages de la carte ZAP

Les avantages sont tous dématérialisés et se compose d'un portefeuille numérique, de réductions et de bonification par parrainage.

vous possèderez un portefeuille numérique d'une valeur de 256€ répartis en plusieurs thématiques

Les différentes thématiques

- 39€ = code / permis / cinéma / formation / patinoire / piscine
- 25€ = livres
- 15€ = forfait ski (demi-journée / journée)
- 12€ = spectacle / abonnement
- 10€ = cotisation activité artistique
- 100€ = stage approfondissement BAFA / BAFD
- 10€ = Cotisation activité sportive
- 5€ = Parc d'attractions Fraispertuis

zap88.vosges.fr

Pour bénéficier de 10€ supplémentaire vous pouvez parrainer jusqu'à 4 nouveaux zappeurs.



LA VIE EN
VOSGES
le Département



CDOS
VOSGES

10€ pour le SPORT

La carte ZAP offre une réduction de 10€ sur votre cotisations à une activité sportive.

Cet avantage est utilisable chez tous les partenaires sport affiliés au dispositif. Communiquer uniquement votre numéro de carte.

Une carte interactive est disponible sur le site internet du dispositif. Grâce à elle, vous pourrez retrouver tous les clubs affiliés au programme.

zap88.vosges.fr

Pour toute transaction vous devrez présenter votre carte physique ou sur l'application mobile au partenaire affilié.

ATTENTION !

L'aide est valable uniquement pour l'année en cours et ne pourra en aucun cas être réutilisée la saison suivante si vous ne l'avez pas utilisée.



LA VIE EN
VOSGES
le Département



Le GUIDE



CARTE 10/25 ANS
VOSGES

Partenaires



LA VIE EN
VOSGES
le Département



La Carte ZAP

200 € d'avantages dans différents secteurs d'activités de loisirs pour les jeunes des Vosges.

Les bénéficiaires

Tous les jeunes âgés de 10 à 25 ans et domiciliés dans les Vosges.

Ce dispositif est cumulable avec le Pass Sports

zap88.vosges.fr

Les Avantages pour le sport

10€ pour régler une partie de la cotisation annuelle à une activité sportive de compétition, de loisir ou de l'UNSS.

valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Le bénéficiaire devra vous présenter le numéro de sa carte physique ou sur l'application mobile. Il n'y a plus de chèque papier.



**LA VIE EN
VOSGES**
le Département



**CDOS
VOSGES**

Devenir Partenaire affilié ZAP88

Pour pouvoir être partenaire et ainsi encaisser les avantages, chaque clubs ou association doit s'inscrire au programme.

Inscription sur le site zap88.vosges.fr / onglet "Mon compte"

Pour une première affiliation

Vous devrez fournir :

- **Justificatif d'agrément sport**
- **Visuel représentantatif du club (photo équipe, terrain...)**
- **Logo du club**
- **numéro de téléphone pour pouvoir signer la convention**

L'inscription doit se refaire chaque année

**L'inscription peut se faire en cours d'année
Les demandes d'affiliations sont traités sous 24 à 48h, sous réserve d'un dossier complet et conforme.**



**LA VIE EN
VOSGES**
le Département



Comment communiquer ?

La plateforme ZAP peut servir de support pour tous les partenaires sportifs.

L'outil de communication

« Bon Plan » et « Actualités »

Les clubs et comités peuvent utiliser cet onglet pour mettre en avant leurs événements sportifs dans les Vosges ou à l'échelle locale.

Le service de la carte ZAP reste disponible pour toute demande ou assistance.

zap88.vosges.fr

Les Comités départementaux sportifs peuvent être un relai en terme d'information pour les clubs.



**LA VIE EN
VOSGES**
le Département



Le GUIDE



CARTE 10/25 ANS
VOSGES

Contacts Utiles



LA VIE EN
VOSGES
le Département



Contacts Utiles

Site Internet ZAP88

La première source de renseignement concernant le dispositif.

Dirigez vous vers leur site avec l'adresse ci-dessous ou contacter le service ZAP au 03.29.29.89.59

zap88.vosges.fr

CDOS Vosges

Partenaire privilégié du Conseil départemental, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges, peut vous guider et vous fournir des informations.

vosges@franceolympique.com



LA VIE EN
VOSGES
le Département



Le GUIDE



CARTE 10/25 ANS
VOSGES



LA VIE EN
VOSGES
le Département

